

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Le conseil municipal se réunira
le samedi 23 mai 2020 à 11h**

Salle des fêtes
13 avenue Jules-Ferry

En raison des circonstances sanitaires exceptionnelles, la séance se tiendra à **huis-clos et sans public**, elle sera transmise en live sur malakoff.fr et les réseaux sociaux municipaux.

ORDRE DU JOUR

- Prononciation du huis-clos en raison des circonstances sanitaires exceptionnelles.
- Appel nominal.
- Désignation d'un secrétaire de séance.
- Élection du Maire.
- Fixation du nombre d'adjoints au Maire sur la base de l'article L.2122-2 du code général des collectivités territoriales.
- Création de postes d'adjoints chargés de quartiers sur la base de l'article L.2122-2-1 du code général des collectivités territoriales.
- Élection des maires adjoints.
- Lecture de la Charte de l'élu local.
- Désignation des membres composant la commission d'appel d'offres (CAO) et le jury de concours.
- Centre communal d'action sociale (CCAS) : fixation du nombre d'administrateurs au conseil d'administration du CCAS et désignation des administrateurs.
- Délégations de pouvoir attribuées au Maire par le conseil municipal dans le cadre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.